



verbierfestival

## FAQ BÉNÉVOLES

2020

### COMMENT PUIS-JE M'INSCRIRE ?

Via le [formulaire d'inscription bénévoles](#).

### QUEL EST L'ÂGE MINIMUM POUR S'INSCRIRE ?

18 ans.

### PUIS-JE M'INSCRIRE SI JE NE PARLE PAS FRANÇAIS ?

Oui, à condition de parler anglais. Toutefois, la préférence est donnée aux bénévoles qui parlent français.

### QUELLE EST LA DURÉE D'ENGAGEMENT MINIMUM ?

Un engagement **minimum de 8 jours** est demandé, correspondant soit à la première semaine (du 17 au 25 juillet), soit à la deuxième semaine (du 25 au juillet au 2 août) du festival.

### QUELLES SONT LES AUTRES CONDITIONS POUR POUVOIR S'INSCRIRE ?

- Avoir la nationalité Suisse ou la nationalité d'un des pays membres de l'Union Européenne. Pour les autres nationalités, un permis de travail valable en Suisse est nécessaire.  
Pour plus d'infos : [www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/fza\\_schweiz-eu-efta.html](http://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/fza_schweiz-eu-efta.html)
- Être motivé, disponible et avoir l'esprit d'équipe.

### QUAND EST-CE QUE JE RECEVRAI UNE CONFIRMATION POUR MON ENGAGEMENT ?

Votre engagement vous sera confirmé durant les mois d'avril et mai. Votre horaire vous sera envoyé à la fin du mois de juin.

### COMBIEN D'HEURES PAR JOUR SUIS-JE SOLlicitÉ ?

Environ 4 heures.

## QUELS SONT LES POSTES BÉNÉVOLES ?

Les postes disponibles sont détaillés sur notre site internet :

<https://www.verbierfestival.com/devenir-benevole/>

## QUELS AVANTAGES SONT RÉSERVÉS AUX BÉNÉVOLES ?

- Un cadeau de bienvenue
- Le t-shirt officiel du festival
- Des invitations pour les concerts (sous réserve de places disponibles), le nombre est défini en fonction du temps d'engagement
- Un rabais pour les billets de concerts (maximum 2 par concert, sous réserve de places disponibles)
- Des réductions dans certains restaurants, bars et magasins de Verbier
- Un accès gratuit aux installations TéléVerbier ainsi qu'à la piscine de Verbier
- Une invitation à la soirée d'ouverture, ainsi que la soirée de clôture organisée spécialement pour le staff et les bénévoles du festival (repas et boissons comprises).

## PUIS-JE ASSISTER GRATUITEMENT AUX CONCERTS ?

Les bénévoles peuvent assister gratuitement à tous les concerts qui ne sont pas complets. Pour ce faire, ils doivent préalablement se munir d'un billet « last minute » soit via la billetterie en ligne, soit en passant à l'une des billetteries du festival.

Les bénévoles placeurs et ouvreurs de salle ont accès aux concerts auxquels ils contribuent.

## SUIS-JE LOGÉ PAR LE VERBIER FESTIVAL ?

L'hébergement ne fait pas partie des avantages offerts par le Verbier Festival. Toutefois, étant conscient qu'une partie de nos bénévoles vient de l'extérieur, le Festival dispose de quelques logements. Il s'agit d'**appartements en colocation où les chambres sont partagées** (maximum 2 personnes par chambre). Le nombre de place est limité, et une **participation financière de CHF 100.- par semaine est demandée**. (Nous faisons une exception pour les bénévoles qui peuvent s'investir pour toute la durée du festival).

L'inscription pour obtenir un logement se fait via le [formulaire d'inscription bénévoles](#).

## QUELLES SONT MES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT ?

Vous retrouvez la liste des hébergements à Verbier et dans la région sur [le site de l'office du tourisme](#).

## EST-CE QUE LES TRANSPORTS SONT REMBOURSÉS ?

Les transports ne sont pas remboursés par le festival. Toutefois, les bénévoles ont accès gratuitement à toutes les installations TéléVerbier, dont la télécabine reliant le Châble à Verbier, sur présentation du badge Verbier Festival. De plus, **les transports publics à Verbier sont gratuits**.

## Y A-T-IL UNE CANTINE POUR LES BÉNÉVOLES ?

Non, les repas ne sont pas pris en charge par le festival.

## LES BÉNÉVOLES DOIVENT-ILS PORTER UN UNIFORME ?

Les bénévoles sont des personnes ressources pour le public et les artistes. Ils contribuent à l'image positive du Festival. Ce rôle de représentation est assuré en toute circonstance et avec dignité. A ce titre, le bénévole accepte d'être facilement identifiable en portant son badge en tout temps pendant ses heures d'activité, et de prêter une attention toute particulière à son hygiène et son apparence.

**Les bénévoles engagés pour l'accueil des concerts et aux événements représentatifs tels que des dîners après le concert ou la soirée d'ouverture, doivent porter une tenue élégante composée d'un haut blanc et d'un bas noir.**

Pour toute autre question vous pouvez écrire un e-mail à [benevoles@verbierfestival.com](mailto:benevoles@verbierfestival.com)